



**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Midi-Pyrénées**

**Direction Interdépartementale des Routes
Sud Ouest**

Toulouse le 13 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 88

Doublement de la rocade d'Albi – Phase 4 Aménagement de l'échangeur RD100/RD999

Dans le cadre du doublement de la RN88 « rocade d'Albi » et des travaux d'aménagement de l'échangeur RD999/RD100, des restrictions de circulation interviendront, en fonction des conditions météorologiques :

- **la rocade d'Albi sera interdite à la circulation entre le giratoire de l'Arquipeyre (jardinerie Tarnaise) et l'échangeur de Castres pour les nuits du 16 au 17 mars et du 17 au 18 mars de 19h 30 à 6 h dans les deux sens de circulation ;**
- **dans le sens Toulouse-Rodez, le 17 mars à 7h la circulation sera rétablie provisoirement sur 2 voies. Elle s'effectuera sur une chaussée rainurée ce qui nécessite de réduire la vitesse à 50 km/h jusqu'à la fermeture de la nuit suivante ;**
- **le lundi 16 mars, le pont franchissant la rocade, situé sur la RD 100 route de St Juéry sera réouvert à la circulation ;**
- **le lundi 16 mars le pont franchissant la rocade, situé sur la RD 999 sera fermé à la circulation pour une durée d'une semaine.**

Les usagers sont invités à respecter la signalisation, les déviations, les limitations de vitesse, et les règles de prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnels travaillant sur le chantier.

Il est rappelé à cette occasion :

- que la rocade d'Albi est interdite aux piétons, cycles, cyclomoteurs, cavaliers, engins agricoles ;
- que le stationnement est interdit sur les bandes d'arrêt d'urgence, sur les accotements des bretelles et les trottoirs.

Contacts presse :

DREAL : Brigitte Poncet 05 62 30 26 33

DIRSO : Marie-Céline Mafutuna 05 61 58 62 12

Préfecture du Tarn : Marie Lacan 05 63 45 62 34